



Conception et Rédaction : Jean-Luc BAZART
Responsable de la publication : Joël ROUX
« S'impliquer et le rester »

Montpellier, le 11 avril 2019

-oOo-

Ce Bulletin d'Information et de Liaison (BIL) est adressé à tous les adhérents possédant une adresse Internet. Ceux-ci sont ainsi informés des activités de l'ADCGG34 et des nouvelles importantes concernant la chasse (*Nous vous rappelons que les précédents BIL (depuis le n° 1) sont lisibles et/ou téléchargeables sur le site Internet de l'Association dont le lien figure en bas de page.*)

La P.P.A. officiellement éradiquée en République Tchèque...

Cette annonce, faite par la Commission européenne le 12 mars dernier, est certainement une petite lueur d'espoir pour les chasseurs et éleveurs belges et français. En effet, avant-hier la Commission européenne par l'intermédiaire d'un communiqué a annoncé lever « *toutes les restrictions relatives à la peste porcine africaine en République tchèque où aucun cas n'a été déclaré depuis avril 2018* ». D'après les autorités sanitaires du pays, la République tchèque est à ce jour le seul pays à avoir réussi à endiguer le fléau. Arrivée dans le pays par le sud-est en juin 2017, la PPA a contaminé 221 sangliers au total, mais aucun porc domestique. Les autorités tchèques ont rapidement agi afin là-aussi de limiter au maximum la prolifération du virus. Les mesures sont peu ou prou les mêmes qu'en Belgique : limitation d'accès aux zones infestées, élimination rapide des cadavres et surtout chasse intensive. De son côté la Pologne voisine peine à se défaire de la peste porcine. L'épidémie y est beaucoup plus importante et de nombreux élevages ont été touchés.
(Source : www.chassepassion.net)

Lundi 21 mars 2019 : débriefing sur la battue photographique



Ce débriefing a eu lieu à la Maison des Chasseurs d'Argelliers, ce jour à 18h30. **Étaient présents pour l'AD : Joël ROUX, Francis RENOARD** (également membre de la Diane), **Bernard LACOGNE, Didier RIPOLL**. **Pour la Diane : Max LAUSSEL, Julien LAUSSEL, Pierre ZARA, Jacques REVERTE, Louis CHENIN, Ludovic CHENIN, Daniel COSTE, Marcel LAURENT et Patrick FORTIN** (qui a rédigé le compte-rendu, également administrateur à l'AD). Il a été question de l'accueil des participants et des améliorations à prévoir, notamment la création d'ateliers (traces, armes, trophées, etc.), abandonner le tirage au sort, etc. Il a été noté un manque de personnel pour gérer le flux lors de l'apéritif, etc. Dans l'ensemble, un bilan très positif et une satisfaction des participants. La remise des lots se fera à Argelliers, le **22 juin 2019** entre 17h00 et 20h00, dans la salle d'exposition des photos, avec un vin d'honneur (remise des prix à 19h00). Les photos seront ensuite exposées à la Maison de la Chasse, de la Pêche et de la Nature à Montpellier.

Le rallye randonneurs/chasseurs se prépare...

Ce lundi 25 mars 2019, **Joël ROUX** s'est rendu aux Aires pour marquer l'emplacement des ateliers qui seront tenus par un chasseur et un randonneur lors du rallye du **14 avril**. Faites-le savoir autour de vous : un flyer a été réalisé pour faire connaître cette manifestation. Il vous a été envoyé par e-mail, n'hésitez pas à l'imprimer et à le distribuer :

Ensemble, partageons la nature

**RALLYE PEDESTRE
RANDONNEURS CHASSEURS**

DIMANCHE 14 AVRIL 2019
LES AIRES (34) - ANCIEN STADE
Départs échelonnés 8h à 9h

Randonnée de 15 kms - 845 D+
Ouverte à tous
Participation 5€ - gratuit jusqu'à 16 ans

Stands ludiques
Café d'accueil offert
Pique-nique tiré du sac
Tombola

INFOS PRATIQUES:
Hérisson un équipement adapté à la randonnée
Chiens interdits même tenus en laisse.

ORGANISATION:
Le Comité de Randonnée Pédestre de l'Hérault et l'Association Départementale des chasseurs de grande gibier de l'Hérault en lien avec la Commune Les Aires et l'Association Les Amis de l'Éclaircie de l'Hérault. Avec l'appui de l'Hérault Sport.

www.randonnee34.fr
contact@randonnee34.fr

Les tiques déjà de retour...



Les douces températures de ces derniers jours les ont réveillées ! C'est officiel : le beau temps exceptionnel que nous avons eu au mois de février a fait sortir les tiques de leur hibernation dans certaines régions de France. Ainsi, en Alsace, les forêts sont déjà infestées. Prenez garde !

Les tiques sont infestées de parasites. Ce sont de gros acariens capables de sucer le sang d'innombrables animaux sauvages : souris, rats, lézards, oiseaux, chevreuils, etc.

Résultat : toutes les « saletés » qu'on trouve dans le sang de ces animaux peuvent se retrouver dans la tique. Et lorsqu'elle arrive enfin sur vous et qu'elle perce un trou dans votre peau, elle peut vous transmettre toutes sortes de parasites nuisibles, voire mortels.

Parmi ces parasites, le plus connu est la bactérie *Borrelia burgdorferi* qui donne la maladie de Lyme.

Attention : on a longtemps cru que cette maladie était une « simple » infection se soignant par antibiotiques. On sait aujourd'hui que c'est beaucoup plus grave. La maladie de Lyme peut devenir chronique et vous rendre invalide, c'est-à-dire handicapé.

Mais la maladie de Lyme n'est même pas la pire des maladies de la tique qui peut aussi donner des méningites, des encéphalites (inflammation du cerveau, mortelle dans 1% des cas), l'anaplasmose, la rickettsiose, la babésiose, la neehrlichiose et la tularémie.

Apprenez de toute urgence à vous protéger des tiques. Les tiques s'accrochent à vous lorsque vous marchez dans des herbes hautes ou frôlez des buissons ou des branches d'arbre.

Les vêtements longs sont de rigueur, en particulier les pantalons. Très important : enfiler le bas de votre pantalon dans vos chaussettes. La tique n'aime pas beaucoup marcher et ne remontera probablement pas jusqu'en haut de votre pantalon pour vous piquer.

Pour les enfants, qui ont la tête à hauteur des broussailles, cela aide beaucoup de leur faire porter une casquette.

S'inspecter soigneusement des pieds à la tête de retour de promenade. Éviter impérativement de passer une nuit sans avoir retiré les éventuelles tiques qui vous auraient piqué. Vérifier en particulier les plis des membres, le nombril, les oreilles, le cuir chevelu et les organes génitaux.

Si vous dormez dans la nature ou même dans un camping verdoyant, vérifiez le matin, avant de commencer la journée, que vous n'avez pas été piqué pendant la nuit.

Si vous retirez la tique moins de six heures après avoir été piqué, vos risques de contamination sont très faibles. Ils grimpent surtout après douze heures et encore plus après vingt-quatre heures.



Les répulsifs à tiques. Ils sont à l'origine des répulsifs à insectes utilisés sous les tropiques. Il n'en existe que quatre à l'efficacité reconnue, dont trois sont des produits chimiques de synthèse, le plus connu étant le DEET (N-diéthyl-m-toluamide). C'est un produit efficace mais, vous vous en doutez, très agressif, toxique, qui d'ailleurs attaque les vêtements en synthétique et fait fondre les matières plastiques (lunettes, montres...) ! Le seul produit naturel à l'efficacité reconnue est le PMD (P-menthane-3, 8-diol), un composé naturel extrait de l'eucalyptus *Corymbria citriodora*.

Toutefois, ceux d'entre nous qui se sont initiés à l'art des huiles essentielles, connaissent celles de lavande et de margousier (neem), qui peuvent être mélangées et ajoutées sur la nuque, les mains et les chevilles. N'oubliez pas aussi l'acide caprique, extrait de la noix de coco. C'est un dérivé huileux dans lequel vous pouvez diluer vos huiles essentielles.

Si vous souhaitez mettre ces produits sur vos vêtements, vous éviterez les taches en les diluant dans de la perméthrine, un composé extrait des fleurs de chrysanthème. À utiliser avec une grande parcimonie toutefois. Bien que naturel, il est toxique pour les animaux à sang froid, notamment les organismes aquatiques.

En cas d'infection. Si malgré tout une tique vous pique, reste accrochée dans un endroit que vous n'aviez pas vu, et vous transmet des parasites, prenez connaissance de notre dossier sur les infections à tiques (dont la maladie de Lyme), [en cliquant ici](#). Consultez votre médecin, bien sûr, mais à moins que vous n'ayez une chance inouïe, il ne connaîtra probablement pas tous les moyens de lutter contre ces maladies redoutables, qui étaient, jusqu'à récemment, à peine reconnues par la médecine et pas du tout enseignées aux médecins. Nous avons fait travailler les meilleurs spécialistes dans ce domaine, et j'ai personnellement mené des entretiens avec le professeur Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine, sur les traitements efficaces de la maladie de Lyme.

Ce dossier est à mettre dans toutes les maisons où l'on aime la nature et où l'on se promène dans les jardins, les parcs, les forêts, les chemins. Également dans les maisons qui accueillent des animaux domestiques, qui peuvent apporter des tiques dans leur pelage. *Jean-Marc Dupuis*.

(Source : www.santenatureinnovation.com). Merci à **Didier RIPOLL** d'avoir attiré mon attention sur cet article.

06/04/2019 : AGO de la FDC34

Ce jour a eu lieu, à Murviel-les-Béziers, l'Assemblée Générale de la FDC34. **Étaient présents** pour représenter l'ADCGG34 : **Joël ROUX**, **Francis RENOARD**, **Régine WEININGER** et **Bernard LACOGNE**. Ci-dessous, une partie des participants (*photo Max ALLIES*) :



10/04/2019 : Formation théorique chasse à l'approche

Joël ROUX et **Francis RENOARD** sont à l'École de Chasse de Vaysse-Plégade toute la journée pour assurer la formation théorique de chasse à l'approche aux futurs guides agréés par la FDC34.



Une partie des futurs guides

Dernières nouvelles

A ctuellement, l'association compte **70 membres** à jour de leur cotisation annuelle. Les demandes de renouvellement des cotisations ont été faites par mail début janvier et un rappel a été adressé aux retardataires fin mars.

L es cours du BGG continuent à être donnés les vendredis soir à Montagnac, suivant le calendrier établi.

L e bureau espère une forte participation des adhérents et de leurs amis au rallye Randonneurs/Chasseurs qui aura lieu le **dimanche 14 avril 2019** aux Aires. Merci à tous ceux qui se sont portés volontaires pour tenir des ateliers sur le parcours lors de cette manifestation.

Jean-Luc BAZART,
1° Vice-président de l'ADCGG34.
Contact : bazart.jeanluc@gmail.com
Tel : 06.23.55.09.38



Adoptez l'éco-attitude 
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire